

## Instance de concertation en sécurité dans St-Michel

### Plan d'action 2015-2018

#### Quatre axes pour orienter les actions



L'instance de concertation en sécurité regroupe les partenaires concernés par la prévention de la criminalité et la réduction du sentiment d'insécurité dans St-Michel. Il s'agit d'un lieu d'échange et de partage d'informations qui permet : de définir une vision commune de la sécurité dans le quartier, d'établir des objectifs et de définir les actions concertées. Ces rencontres ont lieu 2 ou 3 fois par an.

Le plan d'action ici présent permettra d'orienter le travail concerté des partenaires pour l'année 2015 et au-delà.

## 1. La prévention de la criminalité

Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus pour l'année 2015	Partenaires	Indicateurs de résultats
<b>1.1 Rejoindre les populations à risque</b>	Développer et maintenir les programmes sportifs et culturels pour les jeunes à risque (soccer, basketball, danse, boxe, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rejoindre de manière préventive les jeunes à risque et les impliquer dans la vie communautaire du quartier.</li> <li>Maintenir et développer un sentiment de confiance entre les instances de sécurité et les citoyens.</li> <li>Promouvoir le respect des règlements et la vie communautaire dans le quartier; réduire le flânage et les incivilités dans les lieux publics.</li> </ul>	PDQ30; Monarques; Maison Haïti; Tohu; CSDM Réseau Nord; ASME; CECRG; Arrondissement; Taz; Maison des Jeunes; Pact de rue; Loisirs communautaires St-Michel; Mon resto; Fondation Bon Départ (Canadian Tire); Tandem VSP	Le nombre d'activités sportives organisées; nombre de jeunes rejoints par les programmes.
	Maintenir et développer les activités d'intervention de rue et de médiation auprès des jeunes du quartier et assurer un suivi individuel auprès de certains jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des canaux de communications avec les jeunes et encadrer les populations à risque</li> <li>Accroître le lien de confiance entre les jeunes et les institutions du quartier.</li> </ul>	PDQ 30; Pact de rue; Maison des Jeunes; Maison Haïti; Tandem VSP	Nombre de jeunes rejoints par les programmes.
	Assurer la présence de médiateurs lors d'évènements susceptibles d'encourager l'incivilité et de susciter un sentiment d'insécurité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et développer un sentiment de confiance entre les instances de sécurité et les citoyens.</li> <li>Promouvoir le respect des règlements et la vie communautaire dans le quartier</li> <li>Réduire le flânage et les incivilités dans les parcs.</li> </ul>	PDQ 30; Tandem VSP	Nombre d'heure travaillées pour le médiateurs; commentaires des citoyens et partenaires sur le travail des médiateurs.
	Maintenir et développer des activités de prévention pour contrer l'isolement et la maltraitance envers les aînés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser davantage les populations aux problématiques de maltraitance envers les aînés</li> <li>Rejoindre un plus grand nombre d'aînés en situation d'isolement et de vulnérabilité</li> <li>Offrir des services plus efficaces aux personnes vulnérables</li> <li>Faire la promotion des services offerts dans le quartier chez les populations isolés.</li> <li>Favoriser les liens entre les concertations du quartier</li> </ul>	Partenaires de la concertation aînés : CSSS; AQDR; Centre 50+; VSMS; PDQ 30; Arrondissement VSP; Tandem VSP	Nombre d'ateliers offerts dans les HLM pour personnes âgées; nombre de personnes aînées rejointes par les ateliers; nombre de victimes ayant reçu des services.
	Tenir régulièrement des ateliers de sensibilisation dans les écoles (intimidation, la cyber-intimidation, le taxage consommation de stupéfiants, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rejoindre de manière préventive un plus grand nombre de jeunes</li> </ul>	PDQ 30; Tandem VSP	Nombre d'ateliers offerts et nombre de jeunes rejoint par les ateliers.

<b>1.2 Favoriser la concertation entre les partenaires et multiples concertations</b>	Tenir des rencontres sur la sécurité avec les partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la coordination des actions et l'efficacité des services pour les projets existants.</li> <li>• Développer de nouveaux projets concertés</li> <li>• Échanger de l'information sur l'évolution de la criminalité et le développement des projets en cours.</li> <li>• Encourager les liens entre les différentes concertations du quartier</li> </ul>	*Ensemble des partenaires.	Nombre de rencontres tenues
	Définir une stratégie visant à accroître la communication et l'échange d'informations entre les membres de la concertation en sécurité.			Développer de nouveaux outils de communication et d'échange
	Soutenir les fêtes et événements de quartiers			Nombre d'événements supportés par la table;

## 2. Le sentiment de sécurité des citoyens

Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus pour l'année 2015	Partenaires	Indicateurs
<b>2.1 Assurer la visibilité des intervenants et organismes du quartier</b>	Effectuer du porte-à-porte ciblé pour rejoindre les citoyens et s'informer quant à leur sentiment de sécurité dans les zones sous tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la promotion des services et des événements dans le quartier</li> <li>• Maintenir et développer un sentiment de confiance entre les instances de sécurité et les citoyens.</li> </ul>	*Ensemble des partenaires	Nombre de citoyens rencontrés; Taux de participation aux événements de quartier accru
	Répondre aux demandes des citoyens en matière de sécurité et offrir des services de prévention (burinage des biens, visites conseils à domicile, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir le vol des biens</li> <li>• Maintenir et développer un sentiment de confiance entre les instances de sécurité et les citoyens.</li> </ul>		Nombre de visite à domicile
	Assurer la présence de policiers, de médiateurs et/ou de conseillers en sécurité lors des événements de quartier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir le respect des règlements et la vie communautaire dans le quartier</li> <li>• Assurer la visibilité des intervenants et faire la promotion des services au citoyen</li> <li>• Réduire le flânage et les incivilités dans les parcs.</li> </ul>		Présence des partenaires lors d'événements de quartier.

## 3. La participation citoyenne

Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus pour l'année 2014-2015	Partenaires	Indicateurs
<b>3.1 Encourager et accompagner les initiatives citoyennes en matière de sécurité.</b>	Accompagner les citoyens qui en font la demande dans l'organisation et le déroulement de marches exploratoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la mobilisation des Michelois</li> <li>• Renforcer les actions citoyennes dans le quartier</li> <li>• Aider à la création d'institutions facilitantes pour rejoindre les citoyens (ex : comité de locataire, association de quartier, etc.)</li> </ul>	*Ensemble des partenaires.	Nombre de marches organisés
	Encourager la mobilisation dans les HLM par le renforcement des comités de locataires		OMHM; PDQ 30; ASME; Arrondissement; Tandem VSP	Organisation d'activité avec les comité de locataires;

## 4. La sécurité des aménagements et des transports

Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus pour l'année 2015	Partenaires	Indicateurs
<b>4.1 Favoriser les déplacements actifs et sécuritaires</b>	Promouvoir le développement d'installation sécuritaire pour les cyclistes et les piétons, suivant les recommandations du projet en Transport actif et sécuritaire (TRACS).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les tracés prioritaires pour les futurs pistes cyclables.</li> <li>Rendre plus sécuritaires les déplacements à pied et en vélo dans St-Michel</li> </ul>	PDQ 30; VSMS; Arrondissement; Tandem VSP	Installation de pistes cyclables
	Repérer les lieux pouvant représenter un danger pour les cyclistes et les piétons et apporter les correctifs nécessaires.		PDQ 30; VSMS; Arrondissement; Tandem VSP	Nouveaux aménagements pour la sécurité piétons et cyclistes
<b>4.2 S'assurer de la viabilité et de la sécurité des aménagements publics</b>	Effectuer des diagnostics pour les parcs du secteur St-Michel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la sécurité des aménagements (routes, parcs, etc.) pour l'ensemble des citoyens.</li> <li>Encourager l'utilisation sécuritaires des aménagements publics.</li> </ul>	Arrondissement; Tandem VSP	Nombre de parcs dont les diagnostics sont jour.
	Organiser des marches exploratoires dans des secteurs ciblés.		*Ensemble des partenaires	Nombre de marches exploratoires organisés
<b>4.3 Assurer des liens entre les concertations, projets et sous-comités liés aux transports et à l'aménagement</b>	Établir des ponts avec la concertation en aménagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le renforcement des rapports et échanges entre les concertations aménagement et sécurité</li> </ul>	Partenaires de la concertation aménagement; Partenaires de la concertation sécurité	Échanges d'information et arrimages des projets entre les partenaires de différents secteurs
	Coordonner les actions en fonctions des recommandations du projet TRACS		*Ensemble des partenaires	Adoption des principes et recommandation soutenue dans le projets TRACS par l'ensemble des partenaires